

LA FAMILLE JULLIONARD ET SES ARMOIRIES

❧ PHILIPPE TERRETTAZ ❧

Le village de Saillon ne compte que très peu de patronymes qui ont traversé les siècles depuis le Moyen âge pour arriver jusqu'à nous. Sa population a toujours fluctué selon les aléas économiques et historiques de son passé et elle s'est modifiée de génération en génération pour lui donner le visage qu'on lui connaît aujourd'hui.

Parmi les familles qui ne sont propres qu'à Saillon, la plupart sont éteintes. Seule la famille *Bertuchoz* n'est bourgeoise que de Saillon. Les *Dussex*, les *Moulin* y existent depuis le XIV^e siècle, mais on trouve des familles aux patronymes semblables, bourgeoises d'autres communes valaisannes. Par contre les *Romanod*, Les *Blanchoud* et les *Jullionard* constituent, avec les quelques familles précédentes, le noyau des anciennes familles de Saillon. Si les Romanod et les Blanchoud ont disparu au début du XIX^e siècle, les Jullionard se sont éteints en 1904 à Martigny.

Origines et histoire

Cette famille s'appela à ses origines *Léonard* puis au début du XV^e siècle *Léonard alias Jullionard* puis uniquement *Jullionard* dès le XVI^e siècle. On trouve parfois l'orthographe *Gillionard*.

C'est Pierre Léonard (ou Lyonard) vers 1280, cité dans le *minutarius maius* de l'Abbaye de Saint-Maurice comme bourgeois de Saillon avec son épouse Ysabelle fille de Marguerite de Porterie et ses enfants Jacquet et Pierre, qui est le premier porteur connu de ce patronyme. Depuis lors, la famille est régulièrement attestée dans les archives de la maison de Savoie ou dans celles de la bourgeoisie de Saillon, jusqu'à l'apparition des registres paroissiaux en 1610. Depuis lors, il est possible de constituer des généalogies complètes.

On trouve aussi quelques rameaux de la famille Jullionard, originaires de Saillon, qui ont fait souche, l'espace de quelques générations, à Leytron, Riddes, Saint-Pierre de Clages ou Chamoson, et même à Sion où un Nicolas Jullionard est cité comme bourgeois de cette ville en 1642.

Vers 1600, il y a deux branches principales qui composent la famille: la branche d'Antoine et celle de Barthélémy de Pierre.

Ces deux familles semblent jouir d'un statut privilégié à Saillon puisque les charges politiques locales importantes leur reviennent avec régularité. Cette famille compte d'ailleurs dans ses rangs des commerçants et de nombreux notaires et elle s'allie régulièrement avec les familles de notables de la région et plus particulièrement celles de Martigny.



JULLIONARD

Un rameau de Saillon, par Laurent, notaire, châtelain de Saillon en 1677, qui épouse en secondes noces Barbe Joyat de Martigny, est reçu bourgeois de cette ville en 1679 avec son fils puîné Jean-Baptiste.

Désormais le destin de cette famille se jouera sur deux volets, à Saillon et à Martigny. La branche de Saillon continuera de jouer un rôle en vue dans le village jusqu'en 1834 à la mort de Jean-Baptiste Jullionard qui, après trois mariages successifs, meurt sans descendance. Les familles *Fumeaux* de Saillon, *Sardenberg* et *Denys* (Brésil) en sont aujourd'hui les descendants les plus directs par les soeurs de Jean-Baptiste.

La famille de Martigny, elle aussi tiendra un rôle important dans l'histoire locale martigneraise jusqu'en 1904 lorsque le nom s'est éteint à la mort de l'épouse de Louis Jullionard.

Deux personnages, deux armoiries

Deux personnages retiendront notre attention, l'un de la branche de Martigny: Jean-Baptiste, l'autre de la branche de Saillon: Laurent-Joseph.



Portrait de Saint Laurent

Jean-Baptiste est notaire, curial vidomnal de Martigny (1710-1725), Sauthier de Fully 1741, châtelain vidomnal de Martigny encore en fonction en 1753. Son sceau daté de 1753 apparaît dans les archives d'Illiez. On en ignore cependant les émaux et ils ont été supposés pour les deux éditions des armoriaux valaisans :

D'azur à l'agneau pascal d'argent portant sa bannière d'argent chargée de la croix traversante de gueules, le tout sous un chef d'or à 3 étoiles à 5 rais d'azur, rangées en fasce.

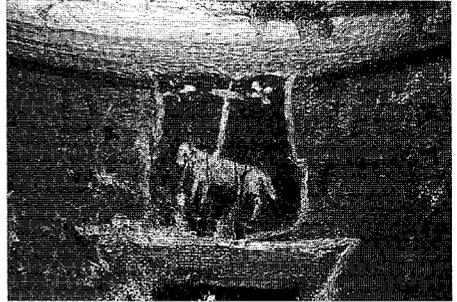
Il y a peu de temps encore, il s'agissait de l'unique représentation connue des armoiries de cette famille.

Lors de la dernière réfection de l'église paroissiale de Saillon, en 1996, les échafaudages montés à l'intérieur de l'église permirent l'approche des peintures du plafond de la dite église. On y trouve, à la croisée des arêtes des voûtes, trois médaillons peints. Deux contiennent des croix: l'une la croix tréflée de Saint-Maurice et l'autre la croix des Chevaliers de Malte. Dans le troisième, on trouve une représentation peinte d'un Saint-Laurent aux allures du XVIII^e siècle qui brandit son gril en souriant. Cette peinture que l'on croit, vue d'en bas, peinte à même le crépi comme les deux croix des autres médaillons est en fait une peinture sur toile qui a été récupérée, découpée et placée à cet endroit pour garnir le médaillon lors d'une rénovation antérieure du XIX^e siècle.

Grâce aux échafaudages qui permirent donc une vision meilleure de cette peinture, on a pu lire au bas de ce tableau récupéré une inscription qui rappelait le souvenir du donateur qui l'avait offerte à l'église de Saillon lors de sa construction en 1740 : *R. D. J. Laurenti Jullionard C(ura)ti Fulliacii 1740* accompagné des armoiries suivantes :

D'azur à l'agneau pascal d'argent cantonné au chef de 2 étoiles d'argent à 5 rais.

Il s'agit de Laurent-Joseph Jullionard de la branche de Saillon, vicaire d'Ardon en 1725, curé de Fully dès 1731, puis recteur de Saint-Pierre de Clages dès 1744.



Armoiries de Laurent-Joseph Jullionard

Les armoiries dans les grandes lignes sont identiques à celles de son cousin de Martigny et les émaux que l'on avait supposés jusqu'alors étaient confirmés pour l'essentiel.

On pourrait imaginer que les variantes qui sont minimes servent tout simplement à distinguer les deux branches. Les armoiries de Jean-Baptiste, le notaire, qui sont postérieures en date pourraient aussi être une variante qu'il avait voulue pour que ces armoiries lui fussent propres tout en gardant le caractère général de celles de la famille.

Ce n'est qu'en trouvant, un jour peut-être, un autre exemplaire de ces armoiries que l'on obtiendra une réponse... pour autant que cela ne soit pas une troisième variante !